

Édito

A **mélioration du cadre de vie et développement touristique : et s'ils étaient complémentaires ?**

Après les étapes indispensables de préparation et d'instruction, plusieurs projets d'amélioration du cadre de vie des habitants du village mais aussi gage d'un accueil touristique de qualité, passent, avec le printemps, en phase de réalisation ! Ainsi, une première tranche de travaux sur l'Île du Moulin, lieu de rencontre intergénérationnelle, est dédiée à la réfection des 3 terrains de tennis et à la reprise des clôtures autour du terrain de beach volley. Les travaux se sont déroulés du 15 mai au 15 juin pour un montant de 60 000 € HT afin de permettre une ouverture toute la saison estivale.

Le projet d'aménagement de la zone Est du site (de la rue des Turières au lac) est relancé sur la base des propositions étudiées en 2015, qui pourraient être mises en œuvre par phases sur plusieurs saisons. Les premiers travaux pourraient être lancés dès l'automne.

Dans cette même zone, l'aménagement des deux rues des Turières fortement fréquentées et extrêmement dégradées, passe en phase d'avant projet, avec l'ambition d'un démarrage des travaux début 2019. Évidemment, dès le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre, une réunion de concertation avec les riverains sera organisée afin de préparer la phase chantier.

D'autres projets importants sont en phase d'études préalables :

- raccordement eau potable et assainissement du Hameau du Lauzet,
- mise en accessibilité des bâtiments communaux,
- piste piétonne de la zone des Sables au Pont des Charmettes...

Nous ne manquerons pas de vous informer de leur avancement dans les prochaines semaines !

La réalisation de l'ensemble de ces projets donneront sans doute lieu à quelques désagréments, notamment de circulation ou d'accessibilité : nous tenons d'ores et déjà à nous en excuser auprès de l'ensemble de la population.

Au-delà de ces quelques contraintes, la volonté de l'équipe municipale n'a qu'un objectif : que chacun trouve au Monétier un cadre de vie agréable, quel que soit le temps qu'il y passe !

Anne-Marie FORGEOUX
Maire du Monétier les Bains - Conseillère régionale



- Les travaux en cours ou à réaliser / Page 2
- La nouvelle bibliothèque / Page 3



- SIGED - Renouvellement de la DSP du domaine skiable / Page 4
- Etude mobilité Serre Chevalier / Page 5



- L'école / Pages 6-7



- Vie locale et associative / Pages 8-9



- Sport - Patrimoine / Page 10
- Brèves / Page 11



- Police municipale - Etat civil - Centre de santé
Page 12



Bulletin
d'information
municipal

www.monetier.com

LES TRAVAUX EN COURS OU À RÉALISER

L'UCPA

C'est avec émotion que nous avons pu assister, le 31 août dernier, à la démolition de l'ancien UCPA à l'intérieur du centre bourg, pour laisser place au renouveau et à l'hôtel « Le Roc Blanc ».

Le nouveau bâtiment conservera le volume d'origine mais offrira une surface habitable plus importante par l'abaissement des plafonds et la création d'un étage supplémentaire. Les services techniques de la commune ont été sollicités pour le dévoiement d'une conduite d'eau, et la CCB pour celui de l'assainissement. ■



LE PONT DU TABUC

C'est à l'automne 2017 que le Pont du Tabuc a été refait à neuf et à l'identique. Cette passerelle, construite il y a plus de 20 ans pour faire passer la piste du Tabuc et largement empruntée par les skieurs, les randonneurs et les VTTistes, se trouvait en piteux état. La commune a donc décidé et pris à sa charge la réfection du Pont. Ainsi, nous pouvons désormais traverser le Tabuc en toute confiance. ■

LE PARKING DES GUIBERTES

Afin d'accroître sa capacité de stationnement sur le hameau des Guibertes, la commune a décidé d'aménager un parking sur le terre-plein derrière les garages le long de la Guisane. Depuis le printemps 2017, le parking offre une vingtaine de places de stationnement. ■

RÉNOVATION DE LA CHAPELLE SAINTE-ANNE

Construites par les alpagistes lors des estives au cours des trois derniers siècles, les chapelles d'alpages sont typiques de nos paysages, et si fréquentes qu'on en compte une douzaine rien que sur la commune du Monétier.

Depuis 1905, date de la séparation de l'Église et l'État, elles appartiennent aux communes. Mais les descendants des familles qui les avaient construites continuent en général de les entretenir, perpétuant ainsi une tradition séculaire : c'était – c'est encore ! – une fierté de res-



taurer sa chapelle, aidé de volontaires, et de la voir bien blanche, symbole dans le paysage de la pureté du sanctuaire.

La Chapelle Sainte-Anne avait besoin d'un coup de jeune. La commune a assuré la rénovation des façades. Merci à Philippe Arnaud qui a assuré le transport du matériel (à titre gracieux) sur les chemins non carrossables.

A la prochaine messe annuelle, suivie du traditionnel pique-nique, Sainte-Anne aura belle allure grâce à la commune et à de généreux paroissiens (2 500 € de dons pour 10 000 € de travaux). ■

PROJET DU PONT DE L'ALP

Le Pont de l'Alp, départ de nombreuses randonnées, pose un réel problème de sécurité et de salubrité. Une réflexion a été engagée depuis l'automne et une étude a été demandée au Cabinet Verdi pour l'aménagement d'un parking intégré. Le Parc National des Ecrins collabore et finance une partie de cette étude. ■

COURTS DE TENNIS

La commune a entrepris la rénovation des 3 courts de tennis à l'Île du Moulin, ainsi que la clôture du terrain de beach volley. Réouverture depuis la mi-juin. ■



LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE



Mercredi 20 décembre 2017, les nouveaux locaux de la bibliothèque municipale ont été inaugurés.

En effet, la bibliothèque a quitté la place Stabatio pour venir s'installer au deuxième étage du bâtiment de la mairie.

On peut saluer le travail de rénovation des agents des services techniques de la commune qui ont transformé un ancien appartement en un lieu raffiné et lumineux.

Le déménagement fut aussi l'occasion d'acquérir du nouveau mobilier plus adapté.

Les horaires n'ont pas changé, vous pouvez retrouver Clarisse Vergnaud les lundis, mercredis et vendredis de 16h à 19h.

Vous pourrez y découvrir un large choix de livres adaptés à tous les âges et tous les types de lecteurs (des livres cartonnés pour les tout-petits, des livres audio pour ceux qui préfèrent écouter les histoires, des documentaires pour ceux qui souhaitent en apprendre un peu plus, des nouveautés pour ceux qui veulent être toujours à la page...).

On peut aussi emprunter des jeux de société.

L'adhésion est de 6 euros par famille.

Contact :

04.92.24.59.00

bibliotheque@monetier.com ■



Le 15 décembre 2017, le nouveau contrat de délégation de service public (DSP) a été signé entre le SIGED (Syndicat Intercommunal pour la Gestion et l'Exploitation des Domaines d'hiver et d'été de Serre Chevalier 1400/1500), regroupant les communes de La Salle-les-Alpes et du Monétier-les-Bains, et SCV Domaine Skiable, filiale de la Compagnie des Alpes et exploitant du domaine skiable depuis 2004.

Afin de reprendre au plus vite les investissements sur cette partie du domaine skiable (le dernier appareil de remontée mécanique neuf datant de 2010), il a été décidé de résilier avec un an d'avance la délégation de service public conclue le 1^{er} novembre 1998 avec l'ancienne SEM.

Après un travail de rédaction du nouveau cahier des charges, mené en collaboration avec des spécialistes (avocats, financiers et techniciens), la procédure de renouvellement de la DSP a été lancée le 21 février 2017. Un seul candidat a remis une offre : SCV Domaine Skiable.

A la suite de cette offre, un long travail de négociation (toujours accompagné par des spécialistes) a permis d'aboutir, à l'automne, à un contrat engageant délégataire et délégant dans une démarche de partenariat gagnant-gagnant pour Serre Chevalier.

Ce nouveau contrat, d'une durée de 30 ans, doit permettre à notre domaine skiable de se moderniser et d'innover, afin de rester attractif et compétitif par rapport aux stations de même dimension.

L'effort d'investissement demandé au délégataire s'élève à 134 millions d'euros, répartis comme suit :

- 83,5 M€ pour les remontées mécaniques
- 10,9 M€ pour la skiabilité (travaux de pistes, neige de culture)
- 33 M€ pour les investissements récurrents (bâtiments, signalétique, engins de damage, ...)



- 6,6 M€ pour les grandes inspections et autres mises aux normes. 30 millions d'euros seront investis dès les deux premières années du contrat afin de lancer une dynamique de développement ayant pour objectif d'accroître la fréquentation de la station. C'est ainsi que vous aurez le plaisir de profiter dès l'hiver prochain d'un nouveau télésiège 6 places débrayable en lieu et place de l'ancien télésiège de Côte Chevalier et du télésiège du Pré du Bois. L'été 2019 verra le site du Monétier profondément transformé par un réaménagement des instal-



lations du Front de Neige, ainsi que par le remplacement du télésiège de l'Eychauda par un télésiège débrayable. Le télésiège de l'Eychauda sera quant à lui réimplanté à la place du télésiège du Cibouit.

Ce coup de fouet donné à nos installations doit permettre d'attirer des investisseurs capables d'accroître l'offre d'hébergement de qualité, et ainsi augmenter la fréquentation du domaine skiable pour que les autres investissements prévus se réalisent.

Ainsi, un total de 2600 nouveaux lits chauds est attendu sur le territoire des deux communes, dans les 10 premières années du contrat, condition nécessaire pour que ce nouveau contrat puisse pleinement produire ses effets. Si ce chiffre peut sembler important, il représente seulement 6% de lits supplémentaires à l'échelle de la vallée mais + 43% de lits commerciaux aux standards actuellement attendus par la clientèle.

Les premières constructions attendues se situent au niveau du secteur des Isles sur La Salle-les-Alpes, avec une livraison de lits permettant le remplacement de la télécabine de Fréjus et du DMC du Pontillas par une nouvelle télécabine. Pour le Monétier, 600 nouveaux lits seront nécessaires pour lancer le remplacement du télésiège du Bachas, prévu pendant l'été 2023.

Comme vous pouvez le constater, ce contrat est pleinement orienté sur le développement du domaine skiable et de sa fréquentation. Le financement d'autres activités telles que les navettes village ou la contribution au budget de l'office du tourisme, comme cela se pratiquait dans le précédent contrat de DSP, n'a pas été repris dans le nouveau contrat. De même, la redevance versée au SIGED est fortement réduite pendant



les 10 premières années du contrat afin de donner toutes les marges de manœuvre possibles au délégataire pour réaliser les investissements (270 000€ les trois premières années, 240 000€ les trois suivantes, 400 000€ de 2024 à 2026, 560 000€ de 2027 à 2029, 800 000€ à compter de 2030 soit environ le niveau de redevance de l'ancien contrat).

Cela implique, pour les collectivités et leurs établissements, de revoir le financement et le fonctionnement de ces services. Le SIGED a déjà repris à son compte le fonctionnement de la navette village Monétier pendant cet hiver, et fera de même sur la commune de La Salle à partir de l'hiver prochain.

Les 10 ans à venir seront donc les années les plus importantes pour notre station, avec une relance de l'investissement et de l'attractivité de notre territoire. Le pari est ambitieux mais il permet à tous les acteurs (élus des deux communes, domaine skiable, office du tourisme) de travailler main dans la main pour réussir ce projet dans lequel nous croyons tous. ■

ETUDE MOBILITE SERRE CHEVALIER

Dans le cadre du contrat station « Serre Chevalier » signé avec la Région PACA pour la période 2017-2021, et pour lequel cette dernière alloue un budget de 6,6 millions d'euros, des crédits ont été fléchés pour la réalisation d'une étude sur la mobilité touristique à l'échelle de la station, à hauteur de 100 000€ (subventionnés à hauteur de 80%).

Un groupement de commandes réunissant les communes de Briançon, Saint-Chaffrey, La Salle les Alpes et le Monétier-les-Bains, va lancer un marché public afin de recruter un cabinet d'études spécialisé dans la mobilité et qui devra rendre ses conclusions d'ici la fin de la saison d'hiver 2018/2019. L'objectif est de définir une stratégie de développement d'une unité territoriale de station, reposant sur 4 axes :

- Le développement et l'accueil des différents flux de transports à destination de la station,
- La mise en cohérence des flux de transports et de déplacements à l'intérieur de la station,
- La mise en cohérence et la mutualisation du stationnement dans la station,
- La mise en œuvre d'une communication commune et partagée permettant l'information en temps réel, exhaustive et cohérente, sur les modes de déplacement et de stationnement, aux clients et usagers de la vallée.

Tout le long de ce travail, l'ensemble des partenaires (autorités organisatrices du transport, socio-professionnels, office du Tourisme, domaine skiable, ...) sera associé afin de dresser un bilan de la situation actuelle, de recueillir les attentes de chacun, et d'envisager un nouveau modèle de fonctionnement pour que notre mobilité soit durable, cohérente et connectée. ■

Le décret ministériel permettant aux communes de revenir à la semaine de 4 jours est paru fin juin 2017. La municipalité du Monétier-Les-Bains a décidé de profiter de cette opportunité.

Depuis 2014, la municipalité a mis tout en œuvre pour appliquer, au mieux et de manière concertée, la réforme des rythmes scolaires imposée par le Gouvernement. Malgré ce cadre contraignant, la qualité d'accueil et les efforts de la commune ont permis d'offrir aux enfants des ateliers accessibles à tous et gratuits les mardis et vendredis après-midi.

Cependant, le bilan de ces 3 dernières années met en exergue une plus grande fatigue des enfants, des effectifs d'encadrement difficiles à stabiliser, et des charges de personnel importantes à supporter par la collectivité.

Dès l'annonce du ministre de l'Éducation nationale, la municipalité a engagé une réflexion pour revenir à la semaine de quatre jours à la rentrée. Une concertation avec tous les acteurs concernés (parents d'élèves, enseignants, directrice d'école, animateurs, ATSEM, conseils d'écoles, élus...) a été menée en ce sens. Les parents et les enseignants ont pour une grande majorité d'entre eux partagé la position de l'équipe municipale. Pour le bien-être des enfants, l'école du Monétier-Les-Bains a donc fait son retour à la semaine des 4 jours depuis la rentrée de septembre 2017.

Les temps forts de cette année scolaire 2017/2018

Environnement :

C'est avec Gaëtan Martinon que les enfants des classes de CE1/CE2 et de CE2/CM1/CM2 ont procédé à un ramassage des déchets aux alentours de l'école, et se sont intéressés aux animaux décomposeurs de déchets.



Culture :

Chaque classe aura bénéficié de 2 spectacles au théâtre du Briançonnais.

Les 3 classes de primaire sont allées au cinéma et ont vu les films « Une vie de chat » et « La vallée des loups » avec l'intervention fructueuse d'un garde du Parc des Ecrins.

La maternelle a vu « Le Petit Monde de Léo », « Rita et Crocodile » et doit encore voir un film à Briançon.

Littérature/écriture :

Les classes de maternelle et GS/CP travaillent particulièrement sur trois albums pour le prix littéraire départemental. Pour les sensibiliser à la lecture dès le plus jeune âge, un sac à histoires circule dans les familles. La classe de maternelle est allée 3 fois à la bibliothèque municipale pour un travail avec Clarisse Vergnaud sur les loups.

Des ateliers d'écriture ont eu lieu avec Martine Philippe, conseillère pédagogique, en GS.

Sport :

L'activité ski alpin a eu lieu tous les jeudis après-midi des périodes 3 et 4, soit du mois de janvier au mois d'avril.

Un stage de ski de fond a été mis en place pour chaque classe malgré les conditions météorologiques.

La classe de GS/CP est allée à la piscine pendant 8 jours, avant les vacances de Noël. Les CE/CM ont, quant à eux, eu leur deuxième stage de 4 jours avant Noël.





Le programme pour la fin de l'année

Travail sur les aquarelles avec Noëlle Oustry.

- Sortie refuge pour les 2 classes de CE et CE/CM, les 28 et 29 juin, à l'Alpe de Villard d'Arène avec un intervenant du Parc des Ecrins.

- Séances piscine pour la classe des maternelles du 12 au 23 juin.

- Cinéma autour du poète Paul Eluard avec les primaires, le 7 mai.

- Rencontre avec les correspondants Réunionnais des CE et des CE/CM, les 13 et 14 juin

- Semaine de la prévention routière pour les CM à partir du 12 juin à l'école de la Salle.

- Festival Messiaen avec une intervention en classe, suivie d'un concert le 14 juin pour les GS-CP.

- Liaison crèche /maternelle courant juin. Inscriptions à l'école pour l'année 2018-2019, début juin de préférence le mardi.

- Fête de l'école le mardi 3 juillet, à partir de 18h avec, au programme, des représentations de la part des enfants, jeux, barbecue et dîner convivial.

- **Le site de l'école est consultable à l'adresse suivante : <http://www.ec-monetier-les-bains.ac-aix-marseille.fr>** ■

Musique :

Petra Duez intervient en musique tous les lundis avec les 4 classes, pendant le trimestre hivernal.

Elle travaille sur les chants en canon avec les enfants. Chaque classe a créé une chanson et a appris celle des autres. Les CE/CM ont même créé un rap. Un moment d'échange aura lieu le lundi 16 avril avec Petra.

Carnaval des petits :

Chacun s'est déguisé pour danser avec PETRA sur le Carnaval des animaux et manger les bonnes bugnes de mamie Christou. Un bon moment !

Programme de développement affectif et social :

Tous les mardis, le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) travaille sur la verbalisation des émotions, l'écoute et le respect au sein du groupe, dans la classe de CE. Ce projet a pour objectif d'améliorer le climat scolaire et les apprentissages. Ce projet devrait être prolongé au cours des années scolaires à venir afin que le bénéfice soit visible.

Départ de Virginie :

Virginie Vaubourg a quitté la cantine pour effectuer une formation d'aide à la personne. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans ce nouveau travail.



FOIRE AUX BESTIAUX

La 30^{ème} Foire aux Bestiaux du Monêtier s'est déroulée le 9 septembre 2017 malgré une météo incertaine qui n'a finalement pas perturbé son bon déroulement.

Les éleveurs ont présenté quelques deux cents génisses qui ont pu trouver preneurs. Les marchands habituels, savoyards et italiens en bonne position, étaient là pour rappeler la qualité du marché dont ils sont devenus les principaux acteurs.

Malgré les difficultés que rencontre la profession, les éleveurs, avec qui nous sommes évidemment solidaires, continuent d'exercer leur métier avec passion dans un souci de qualité et de respect de la tradition que nous reconnaissons tous et qui fait notre fierté.

Le jury a eu du mal à classer équitablement tous les lots en lice.

Nous remercions les fins connaisseurs qui ont accepté, une fois de plus, de constituer le jury et d'assurer la présentation de ce palmarès : Jean BERNARD, Pierre PELEGRIN, Roland JACOB ; les techniciens : François BARRERE pour les bovins et Elodie LA-GIER pour les ovins.



Palmarès

Race ABONDANCE

1 ^{er} prix	BUISSON Éric	Le Monêtier-Les-Bains
2 ^{ème} prix	FORME Yves	Les Orres
3 ^{ème} prix	EYMARD Gilbert	Le Monêtier-Les-Bains
4 ^{ème} prix	CRESPIN Claude	Les Orres
5 ^{ème} prix	MICHEL J.Marc	Caleyère-Embrun

Prix d'ensemble	BUISSON Éric	Le Monêtier-Les-Bains
Prix d'encouragement	BRUNET Martin	Cervièrès
Prix de présentation	BONNENFANT Robert	La Rochette

Race TARINE

1 ^{er} prix	BONNENFANT Robert	La Rochette
2 ^{ème} prix	THOLOZAN Éric	Châteauroux
3 ^{ème} prix	THILLET J.Michel	Villard St Pancrace

Béliers PREALPES

1 ^{er} prix	GAEC le Moutonnier	Eygliers
2 ^{ème} prix	CROSSASSO Éric	La Salle les Alpes
3 ^{ème} prix	GAILLARD Gilles	Briançon
Prix de présentation	RIBUOT Olivier et SALLE Sébastien	La Salle les Alpes

AGNELLES

1 ^{er} prix	FAURE Bruno	Le Lautaret
2 ^{ème} prix	GIRAUD Rémi	Le Monêtier-Les-Bains
3 ^{ème} prix	CRESCO J. Noël	Le Crots

Le jeudi 23 novembre 2017, à 20 heures, a eu lieu l'assemblée générale du Comité de Foire dont l'ordre du jour était le suivant :

- compte rendu moral et financier de l'exercice écoulé présenté par le Président et accepté pour tous les membres présents ;
- renouvellement du comité et de son bureau. Le Président, Claude PLEINDOUX, souhaitant passer la main à une équipe plus jeune avait annoncé qu'il ne se représentait pas.

Tous les présents ont souhaité constituer le comité qui, à son tour, a élu le nouveau bureau ainsi constitué :

Président : Joseph JUGE
Commissaires : Marie SANGNIER - Roger GUGLIELMETTI
Vice-Président : Gilles BOITTE
Secrétaire : Pierre SAVOLDELLI - Alain BOITTE
Secrétaire-adjoint : Rémi GIRAUD - Franck RITZENTHALER
Trésorier : Gilbert EYMARD - Félix PHILIPPE
Trésorier-adjoint : Bernadette TELMON - Virgile EYMARD

Le Président sortant a félicité le comité et les nouveaux élus, les a remerciés de continuer cette tâche, et leur a souhaité vivement d'y trouver, tous, le même plaisir et la même passion qu'il y a découverts lui-même.

Le Président nouvellement élu, Joseph JUGE, a remercié le nouveau bureau et a émis le souhait que la Foire du Monêtier perdure dans l'esprit qu'elle a su maintenir depuis 30 ans.

Nous remercions officiellement Claude PLEINDOUX, désormais président d'honneur du comité, pour ses bons et loyaux services durant toutes ses années passées à la présidence du comité.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine foire aux bestiaux le samedi 8 septembre 2018.

À NOTER DANS VOS AGENDAS

• Fête de la Saint-Pierre

Samedi 30 juin

- **rdv à partir de 14h à l'île du Moulin (à côté des Grands Bains)** pour de nombreuses animations autour d'une buvette : tournois de tennis, tennis ballon et Beach volley, concours de pétanque en doublette organisé par le club de pétanque de Briançon, VTT avec Vélo Nature, balades à poney, châteaux gonflables, pêche à la truite dans le lac et plein de surprises, ainsi que de nombreux lots à gagner...

- **rdv à 18h** pour un pot de l'amitié offert par la commune devant les terrains de tennis rénovés.

- **rdv à partir de 20h00 pour une soirée dans le village :** les restaurateurs participants vous préparent un menu spécial St Pierre à 15€ et un concert gratuit de Consortium aura lieu sur la place Novalese (devant la mairie)

Dimanche 1^{er} juillet

- **rdv à partir de 9h30** pour une vente de pain au four banal au profit de l'amicale des sapeurs-pompiers de Serre Chevalier.

- **rdv à 10h30** pour une messe.

- **rdv à partir de 11h30 sur la place Novalese (devant la mairie)** pour un apéritif offert par la commune, avec un concert de l'harmonie Echo de la Guisane de Saint-Chaffrey et des animations.

• Fête Nationale

Samedi 14 juillet

- **rdv** pour le feu d'artifice et un concert des Lemon Pepper.

• Fête du bois & les 10 ans des Grands Bains

Samedi 4 août - Dimanche 5 août

- **rdv au Pré Chabert** pour la grande fête du Bois et des plantes de montagnes. L'occasion pour tous de découvrir les métiers du bois et de l'artisanat local grâce aux nombreuses animations et stands sur place : démonstrations de bûcheronnage sportif, sculpture sur bois, dégustations, ateliers de créations, expositions, jeux en bois... Le tout dans une atmosphère conviviale !

Cette 6^{ème} édition sera également l'occasion de fêter les 10 ans des Grands Bains.



En effet, le samedi 4 août, les Grands Bains vous proposeront des animations, de nombreuses surprises et nos artisans vous présenteront une de leur réalisation représentative pour cet événement. Retenez bien ce weekend, nous vous y attendrons nombreux !

• Bal des pompiers

Mardi 14 août

- **rdv avec les pompiers de Serre-Chevalier**, à 22h, à la salle du Dôme, pour partager un moment avec ce qu'il faut d'animations, de danses et de boissons.

• Jeunesse

Tous les mardis de l'été, un spectacle pour enfants sera proposé par l'Office du Tourisme à l'île du Moulin à partir de 17h.

• Sport

Réouverture des courts de tennis le 15 juin.

Pour rappel, les courts de tennis sont sur réservation, au tarif de 10€ de l'heure, à partir du 1^{er} juillet.

Vous pouvez également venir vous confronter lors des tournois de tennis, organisés tous les mardis du 10 juillet au mardi 28 août. Inscriptions au 06.86.98.73.50.

L'accès au terrain de beach-volley est gratuit, avec un prêt de ballons.

• Cinéma

Le cinéma rouvrira le vendredi 15 juin, et participera à la fête du Cinéma 2018 qui aura lieu partout en France du dimanche 1^{er} au mercredi 4 juillet inclus.

Durant ces 4 jours, le tarif sera unique dans tous les cinémas participants : 4€ la séance.



CALENDRIERS DES BUVETTES

Pour rappel, chaque association peut postuler auprès de la mairie pour tenir une buvette lors des prochains événements municipaux :

ÉVÉNEMENTS	DATES	HORAIRES
Fête Nationale	Samedi 14 juillet	Soirée
Fête du bois	Samedi 4 août	Journée + Gestion du déjeuner
	Dimanche 5 août	Journée + Gestion du déjeuner
Foire aux Bestiaux	Samedi 15 septembre	Journée

Les musicales du Monétier-les-Bains

Initiée par Marie-Claire Bouchard, la tradition du chant et de la musique a toujours fait partie de l'environnement culturel du village notamment pendant l'été. Cette œuvre a été poursuivie par Éric DALEST, principalement tourné vers l'orgue historique du Monétier, à travers son festival international.

L'Association « Les Musicales du Monétier-Les-Bains », a pris le relais pour offrir aux gens du pays et aux estivants réguliers ou de passage, un choix de concerts de tout ordre, dont le point commun principal est la qualité des œuvres et des artistes qui se produisent.

Cette année encore, un programme éclectique et ambitieux sera présenté allant du gospel à la musique de tout siècle, en solo pour la voix ou l'instrument, en duo, jusqu'au quintet.



De gauche à droite : Michelle ASSELIN, secrétaire ; Dominique PRADON, président ; Bernadette GUGLIELMETTI, trésorière.

L'orgue, bien évidemment, sera mis en exergue.

« Les Musicales du Monétier-Les-Bains » fonctionne d'une façon indépendante tant financièrement que pour son organisation. Elle reçoit le soutien de la Municipalité et de la Paroisse qui leur ouvrent grandes les portes de l'Eglise.

PROGRAMME DE L'ÉTÉ 2018

EGLISE DE L'ASSOMPTION DE MONÉTIER-LES-BAINS à 20h30

Samedi 7 juillet 2018 : « GOSPELLEMENT VÔTRE »

Une pointe de tradition, deux doigts de blues, un zeste de rythme et quatre cuillères d'espérance pour un mélange détonnant... une musique pleine de spiritualité et d'authenticité... Un Groupe et un programme remarquables !

Mercredi 18 juillet 2018 : « PASSIONS PROFANES ET SACRÉES A L'AUBE DU BAROQUE »

Une Voix, une Viole de Gambe et un Luth, un accord parfait pour un moment d'intense plaisir avec Eugénie ZEBROWSKA SELIN, soprano.

Mercredi 25 juillet 2018 : « LEIPZIG 1730, AUTOUR DE BACH ET TELEMANN »

Le Groupe « L'ARCHIVOLTE » Trio flûte à bec, clavecin, Viole de Gambe, une rencontre musicale intimiste entre trois instruments et le public. Marie LERBERT, Louise BOUEDO-MALLET, Mathilde BLAINEAU.

Mardi 31 juillet 2018 : « FESTIVAL MESSIAEN »

17h00 Eglise de La Salle Les Alpes DUO XAMP – Stravinsky, Derisov

21h00 Eglise du Monétier-Les-Bains Bruno MANTOVANI/ CNSMD de Paris

Judi 2 août 2018 : « Concert-Lecture LES NOCES d'ALBERT CAMUS »

« Célébrant les noces de l'Homme avec le monde, c'est une respiration, un voyage au cœur de la Toscane, parfumée et fleurie, en mariant la musique et la voix ... ». Par le groupe « un Crin Flûté » (flûte traversière, violoncelle et voix).

Mercredi 8 août 2018 : « UN DUO ORGUE ET VIOLON : Musiques Européennes, de la renaissance au Romantisme »

Catherine SORNICLE-BALESTRO à l'Orgue Historique de l'Eglise du Monétier, Luc BALESTRO au violon.

Lundi 13 août 2018 : « LES CORDES ET VOIX MAGIQUES D'UKRAINE »

Bandouras (instruments à corde traditionnels d'Ukraine), violons et voix, ce groupe international de 6 musiciens/ musiciennes, s'arrête au Monétier au cours de leur tournée Européenne... un voyage musical de toute beauté. ■



LA SUPERGRANFONDO GALIBIER-IZOARD 2018

Rendez-vous samedi 23 juin 2018 pour une épreuve cyclosportive, la SuperGranFondo Galibier-Izoard 2018 : une volonté des communes de Valloire et du Monétier-les-Bains de promouvoir le col du Galibier qu'elles se partageaient mais aussi de faire découvrir la vallée de Serre-Chevalier. S'élancer de Valloire, enchaîner les cols du Galibier, du Lautaret, Guillestre, le Col d'Izoard avec une arrivée par son autre versant au sommet du col du Galibier à 2 652m, c'est le défi que vous lance la SuperGranFondo sur **180 km avec 4500 mètres de dénivelé positif**. C'est tous ensemble, rassemblés et mobilisés, que nous pourrons assister à cette

manifestation internationale avec des participants et des spectateurs venus de toutes les régions d'Europe, dans un esprit de convivialité et dans le respect de l'environnement, de la sécurité routière et de la santé, comme le veut l'opération « Je roule Propre ». ■



GRAND PRIX DE SERRE CHEVALIER 2018

Pour cette deuxième édition, la neige et le brouillard n'auront pas empêché la ferveur des 1501 participants et des 90 minis. Des épreuves diverses et variées telles que des traversées de tunnels, une confrontation sur slalom, du tir à la carabine, des murs de bosses ou encore une descente avec un ballon dans les mains, ont permis à certains de découvrir le domaine de Serre Chevalier, à d'autres de s'initier à de nouvelles pratiques, et

à tous de **participer au plus grand rassemblement amateur du monde.**

Tellement dingue que, comme l'annonce l'organisation, on prend d'ores et déjà rendez-vous pour l'année prochaine ! Notez bien cette date du **samedi 16 Mars 2019** dans vos agendas, ce sera l'évènement à ne vraiment pas manquer.

Nous n'oublions pas de saluer tout le travail des organisateurs et des bénévoles présents sur cette manifestation qui ne serait pas possible sans eux. ■

PATRIMOINE



LA ROTONDE

Notre étonnant bâtiment de la Rotonde vient de dépasser ses trois siècles d'existence, il présente plus que jamais ses treize côtés - serait-ce superstition ? La commission patrimoine souhaite lui rendre hommage en l'intégrant dans des visites libres telles qu'elles se pratiquent, par exemple, au Moulin du Casset.

Pour cela nous devons dans un premier temps, en collaboration avec les services techniques, envisager les traitements pour sécuriser le bâtiment (nettoyage de l'extérieur du bâtiment, nettoyage des crépis, inaccessibilité à l'eau chaude du bassin, éclairage, etc.), et dans un deuxième temps il convient d'animer l'intérieur avec des textes (nous y travaillons) et surtout des images.

Aussi sommes-nous en attente de tous documents anciens, et vieilles cartes postales : nous sollicitons pour cela tous les collectionneurs individuels et associatifs s'intéressant au patrimoine et à la mise en valeur de celui-ci, et qui pourraient nous les prêter.

Toutes les réponses seront accueillies avec considération ainsi que toutes remarques d'aménagement pertinentes.

Rappelons qu'il existe une association « Mémoire et patrimoine du Monétier » qui se penche également sur le sujet. ■

DISQUE ET STATIONNEMENT

Attention, en matière de stationnement réglementé, vous êtes tenu d'utiliser un disque européen comme celui-ci. Votre disque doit indiquer votre heure d'arrivée au stationnement, et vous devez vérifier vous-même sur les panneaux le temps qui vous est imparti, soit 1h30 autorisée au Monétier. Nous vous rappelons que ces disques sont en vente à la mairie ou au bureau de la police municipale au prix de 1€. Cependant plusieurs parkings gratuits sont à votre disposition à l'entrée du village. Nous vous rappelons que les places handicapées sont réservées aux personnes à mobilité réduite pouvant le justifier par un macaron officiel. ■



PROBLÈME DE RÉCEPTION DE LA TÉLÉVISION

La 4G se déploie et peut ponctuellement perturber la TNT. Aussi, si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous rencontrez des perturbations dans la réception des chaînes, vous pouvez appeler le 09.70.818.818. Pour l'habitat collectif, merci de demander au syndic de votre immeuble d'appeler.

En revanche, en cas de mauvaise réception par internet (ADSL), le câble, le satellite ou la fibre optique, veuillez contacter directement votre opérateur. ■

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

La Mairie du Monétier-Les-Bains étant connectée à la plateforme de fabrication des passeports et cartes d'identité, elle reçoit des administrés de La Grave à Montgenèvre en passant par la Vallée de la Guisane et le Briançonnais. Des plages horaires ont donc été aménagées pour faciliter et fluidifier l'accès au service. En conséquence, une prise de rendez-vous est obligatoire au 04.92.24.40.04.

La liste des pièces à fournir est consultable sur le site de la mairie. ■



RECENSEMENT

Qui doit se faire recenser :

Dès 16 ans, le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la Journée Défense et Citoyenneté, et permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Où et quand se faire recenser :

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou sur mon.service-public.fr (pour certaines communes) ou au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger.

Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16 e anniversaire.

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité (Carte nationale d'identité, passeport)
- son livret de famille
- une déclaration indiquant ses nom et prénoms, sa date et son lieu de naissance et ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

La mairie délivre une **attestation de recensement** à l'issue du recensement. Cette attestation est demandée au jeune jusqu'à ses 25 ans pour passer les concours et examens d'État.

Attention, il n'est pas délivré de duplicata ; en cas de perte ou de vol, il est possible de demander un **justificatif de recensement** au centre du service national dont dépend l'intéressé. ■

LECTURE



Le livre «Au Monétier les Bains, des anciens racontent» est paru au mois de février, et présenté officiellement par les associations *les Épis d'or*, *Mémoire et patrimoine du Monétier*, ainsi que la commune le 26 février 2018. En 180 pages, il relate les souvenirs de nos anciens pour la période

1900-1960. Abondamment illustré par plus de 80 photos, prêtées par les familles, il rappelle les us et coutumes et de nombreuses anecdotes de cette époque qui a vu naître la station de Serre Chevalier. ■

LES BOUQUETINS DU BRIANÇONNAIS DE PLUS EN PLUS ATTAQUÉS :



Les attaques de chiens sur les bouquetins et autres troupeaux se multiplient !

Pour rappel, les bouquetins sont une espèce protégée ; les chiens sont interdits dans le cœur du Parc National des Ecrins, et doivent être tenus en laisse dans sa périphérie.

Pour ceux qui ne respecteraient pas la législation, l'amende peut être salée : 135 euros pour divagation, procès-verbal et estimation de la valeur de l'animal si dégâts il y a. ■



ENQUÊTE PUBLIQUE DU PARC NATIONAL DES ÉCRINS DU 16 AVRIL AU 17 MAI 2018

Une enquête publique sur le projet d'extension du cœur de Parc National des Écrins, par l'intégration de deux réserves naturelles nationales des versants nord des Pics de Combeynots et de la Haute Vallée du torrent de Saint-Pierre, a eu lieu du 16 avril au 17 mai dernier. Le public a pu consulter le dossier d'enquête, et déposer ses éventuelles remarques. Les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables en mairie. ■

Centre médical

OUVERTURE INTERSAISON

Cet hiver encore, les patients ont été nombreux (un peu plus de 3330), le centre médical n'a pas désempli et les avis sont positifs quant à la formule proposée sur les sites du Monétier-Les-Bains (Pré Chabert) et Chantemerle (Le Serre d'Aigle) : chaque dossier médical est consultable sur les 2 sites, et 4 médecins assurent une présence toute l'année (les Docteurs Cécile GÉRARD ROVEL, Johann DARD, Jeremy KLEIBER et Anne Sophie MOLLE).

À partir du 23 avril et jusqu'au 9 juillet, le centre médical sera ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 13h au Monétier-Les-Bains, et de 14h à 18h à Chantemerle. Le samedi de 9h à 18h uniquement au Monétier-Les-Bains. Il sera fermé le dimanche, les jours fériés et le samedi 30 juin.

À partir du 9 juillet et jusqu'au 31 août, le centre médical modifie ses horaires et sera ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h, et le samedi de 9h à 18h, à Monétier comme à Chantemerle. Il sera fermé le dimanche et les jours fériés. ■



Police municipale

Le brigadier-chef principal de police, Christian CHANUD, a été recruté le 4 septembre 2017, pour succéder à Gaël ROSE et reprendre le service de la police municipale.

Cet hiver, deux ASVP, Kévin NOE et Angel MARTINEZ,

étaient sous sa coupe, ainsi que 3 gardiens de parking pour le dépose minute de Pré Chabert.

Un recrutement est en cours pour un deuxième gardien de police. En attendant, Angel MARTINEZ continuera d'assurer les fonctions d'AVSP pour la saison d'été. ■

État civil

Les mariages

- Viviane PHILIP et Michel VAUBOURG, le 26 mai 2017
- Marie-Françoise ARDUIN et Claude BARRE, le 17 juin 2017
- Solène CHESNEAU et Julien VRIGNAUD, le 24 juin 2017
- Élise LADAME et Jérôme STEEN, le 19 août 2017
- Laure LEGENDRE et Jean-Christophe PINEAULT, le 22 décembre 2017

Les naissances

- Lou LABOUREAU, le 24 janvier 2017 à Briançon
- Romain GUGLIELMETTI, le 29 janvier 2017 à Briançon
- Baptiste FRANCHI CREVOLIN, le 2 avril 2017 à Briançon
- Nolan ROI-SANS-SAC SANDER, le 18 mai 2017 à Briançon
- Sullivan GIRARD, le 27 juin 2017 à Briançon
- Enoha PHILIP, le 5 juillet 2017 à Briançon
- Ella TEYCHENE ALYRE, le 5 juillet 2017 à Briançon
- Romy TRIPONEL, le 17 juillet 2017 à Briançon
- Nino GUGLIELMETTI, le 23 juillet 2017 à Briançon
- Maily BREBANT, le 26 juillet 2017 à Briançon
- Mila BRUNET, le 6 août 2017 à Briançon
- Killian BONNABEL, le 22 août 2017 à Marseille

Les décès

- Marguerite BRUN, le 13 janvier 2017 à Briançon
- Yvonne GIRAUD, née TELMON, le 29 janvier 2017 au Monétier-Les-Bains
- Martine RYF, le 13 mars 2017 à Briançon
- Jean CARON, le 19 mars 2017 à Briançon
- Dario QUATTROCOLO, le 9 avril 2017 au Monétier-Les-Bains
- Christophe CALLIER, le 11 juin 2017 à Valloire
- Alexis CHARVIN, le 30 juin 2017 à Briançon
- Hyppolyte GIRAUD, le 16 juillet 2017 à Briançon
- Pierre ROUGIER, le 19 août 2017 au Monétier-Les-Bains
- Martine PÈNE, née DUFORT, le 30 octobre 2017 à Briançon
- Henriette AVOUAC, née BELLET, le 26 novembre 2017 à Briançon

Renseignements utiles...

Astreinte des services techniques (Urgence uniquement)	06 42 44 95 34
SEERC - Service de l'assainissement	09 77 40 94 31
Police - Gendarmerie	17
Police Municipale	04 92 46 55 74
Services Techniques	04 92 24 56 23
Pompiers	18
N° Urgence Européen	112
Gendarmerie St Chaffrey	04 92 24 00 56
Infos Routes	04 65 03 00 05
Conseil Général	04 92 40 38 00
Sous-Préfecture Briançon	04 92 25 47 47
CCB - Ordures Ménagères	04 92 21 35 97
Micro Crèche « les Eterlous»	04 92 55 42 46
Centre de Santé	04 92 24 42 54

Mairie du Monétier les Bains
Place Novalèse
05220 Le Monétier les Bains
Tél. : 04 92 24 40 04
Fax : 04 92 24 52 18
monetier@monetier.com

Directeur de la Publication :
Anne-Marie Forgeoux

Rédaction :
Mairie du Monétier les Bains

Crédits photos : Mairie
et cabinet Eric

Réalisation & Impression :
Imprimerie Labouré - Embrun

Périodicité : Trimestriel

Tirage : 1 000 exemplaires